



GUIDE EXPOSANTS MESURES SANITAIRES COVID-19

La SAFEX a élaboré un guide à destination des exposants qui permettra de prendre connaissance des mesures sanitaires COVID-19 COM instauré, comprenant toutes les recommandations nécessaires. Le personnel de la SAFEX reste bien entendu à la disposition des exposants pour toute information y relative.

Ce guide pourrait être amené à évoluer en fonction des mesures transmises par les autorités sanitaires.

1. ORGANISATION DE VOTRE STAND

- Vous devez calibrer les capacités d'accueil de votre stand en tenant compte des mesures de distanciation physique.
- Vous devez adapter le nombre de collaborateurs présents sur votre stand en prenant en compte la surface de celui-ci, les règles de distanciation physique en vigueur et bien sûr la présence des visiteurs sur votre espace. A titre indicatif, l'UFI (Union des Foires Internationales) recommande un maximum de 2 visiteurs présents simultanément sur un stand classique de 09 m².
- Affichez le nombre maximum de visiteurs autorisés sur votre espace.
- La présence d'un (01) exposant par module de 09 m².
- Organisez l'accueil de vos visiteurs en identifiant un point d'entrée sur votre stand et un espace d'attente quand cela est possible. Mettez à disposition du gel hydroalcoolique en particulier préventivement pour la manipulation des produits présentés si celle-ci ne peut être évitée. Appliquez les mesures barrière et respectez l'obligation du port du masque ou de la visière.
- Interdiction de mettre à la disposition des visiteurs et en libre accès de la nourriture ou des bonbons.

- Interdiction de procéder à des séances de dégustation sur votre stand.

- Les équipements informatiques doivent être alloués individuellement à chacun des collaborateurs présents sur le stand. Proscrire les accessoires à usage collectif, stylos par exemple, dépliants....

- Prévoyez de disposer sur votre stand de masques jetables, du gel hydroalcoolique à usage individuel pour vos collaborateurs et à usage collectif pour vos visiteurs (flacon à pompe par exemple), des produits désinfectants ou lingette virucide pour nettoyer régulièrement les surfaces de contact et avec des sacs plastiques pour isoler les masques et lingettes après usage.

2. NETTOYAGE DE VOTRE STAND

- Le nettoyage quotidien de votre stand devra être effectué par vos propres soins

- Il est particulièrement recommandé de procéder régulièrement (en fonction de l'affluence sur votre stand) à une désinfection régulière des surfaces de contact avec les visiteurs, en particulier, les surfaces des comptoirs d'accueil, le mobilier comme les tables, les chaises, les vitrines si elles sont touchées par les visiteurs, les écrans tactiles, les dispositifs de commande des équipements techniques exposés les claviers des terminaux de paiement, les claviers d'ordinateurs....

- Pour faciliter les opérations de nettoyage/désinfection, les mobiliers à surface lisse et facilement nettoyables sont à privilégier. Eviter les revêtements en tissu des chaises et fauteuils plus difficile à désinfecter.

3. ACCES LOGISTIQUE DES EXPOSANTS (selon le timing communiqué par la SAFEX)

- Un accès sera réservé uniquement pour les exposants durant les horaires d'ouverture de la manifestation
- Il sera procédé à la prise de température individuelle avant d'accéder au pavillon d'exposition
- Horaires d'accès pendant la période de montage/démontage (08h – 18h)

- Livraison des marchandises pendant le déroulement de la manifestation (08h – 09h30)
- Des affiches sur les gestes barrières seront apposées au niveau des accès réservés aux exposants,
- Port obligatoire du masque qui doit être visible depuis l'entrée sur le site,
- Présence de poubelles dédiées aux masques jetables,
- Visibilité du macaron d'accès sur le pare-brise des véhicules

4. GESTION DES FLUX DE CIRCULATION

- A votre arrivée sur site, respecter les schémas de circulation mis en place par la SAFEX et conformez-vous aux consignes données par les agents de sécurité de la SAFEX
- Un contrôle des véhicules sera effectué au niveau de l'entrée du Palais des Expositions,
- Réduisez vos temps de stationnement pour les opérations de chargement et de déchargement au strict minimum nécessaire pour faciliter le flux logistique.
- Organisez en amont de votre arrivée les opérations logistiques avec votre manutentionnaire si vous en disposez pour optimiser le temps de déchargement et rechargement des camions.

5. PARKINGS EXPOSANT

Un parking sera réservé pour les exposants, il est strictement interdit de stationner aux alentours du pavillon d'exposition et à l'intérieur du Palais des Expositions pendant le déroulement de la manifestation

6. BLOCS TOILETTES

- Les toilettes réservées aux exposants pendant les périodes montage/démontage seront indiquées par des plaques signalétiques
- Dans chaque bloc, il y aura :
 - Un marquage au sol en amont des toilettes pour respect des mesures de distanciation physique ou à l'entrée des toilettes et un autre dans la zone des lavabos.
- Un affichage sur les mesures barrières, port obligatoire du masque en amont des toilettes et dans la zone

lavabo.

- Un affichage sur la capacité maximale du bloc toilettes.

7. ANTENNE SANITAIRE

La SAFEX installera une antenne sanitaire qui a pour mission :

- La sensibilisation des gestes barrières
- La vérification des signes potentiels de Covid-19 “toux, température, etc.”
- L’isolement des cas suspects dans un local spécifique conformément au protocole sanitaire Covid-19 en vigueur de la SAFEX.

La localisation de l’antenne sanitaire sera rendue visible à l’entrée de chaque site ou de chaque zone de manifestation si mise en place spécifique par événement et idéalement sera mentionnée sur le plan de l’organisateur éventuel transmis aux ses exposants et visiteurs. Un distributeur de gel hydro alcoolique sera présent en amont de l’entrée de l’antenne médicale ainsi qu’un affichage sur les gestes barrières et le port du masque obligatoire dans l’antenne médicale.